
 = par vidéoconférence

Membres du Conseil présents

Rémi Racine, président du Conseil
Hubert T. Lacroix, président-directeur général
Edward Boyd
Robert Jeffery
Marni Larkin
Terrence Leier
Maureen McCaw
Marlie Oden



Membre du Conseil absent

Norman May

Également présents

Sylvie Gadoury, vice-présidente, Services juridiques, avocat-conseil et secrétaire générale
Stéphanie Duquette, chef de cabinet du président-directeur général
Tranquillo Marrocco, secrétaire général associé

Autres participants

Heather Conway, vice-présidente principale, Services anglais (point 2)
Alex Johnston, vice-présidente, Stratégie et Affaires publiques () (points 2 et 7)
Louis Lalande, vice-président principal, Services français (point 2)
Monique Marcotte, vice-présidente, Personnes et Culture (point 6)
Judith Purves, vice-présidente principale et chef de la direction financière (points 2 et 5)
Allison MacLachlan, directrice, Communications internes et stratégiques, Stratégie et Affaires publiques () (point 7)
Guylaine Bergeron, directrice générale, Communications, Marketing et Image de marque, Services français (point 5)
Denis Desjardins, directeur, Processus et gestion des immobilisations, Finances et Administration nationales (point 2)
Hélène Forest-Allard, conseillère, Relations publiques et Communications, Services français (point 2)
Emmanuelle Lamarre-Cliche, chef de cabinet du vice-président principal, Services français (point 2)

Daniel Langlois, premier conseiller, Solutions immobilières, Infrastructure et Services technologiques médias (point 2)

Marc Y. Lapierre, directeur général, Services immobiliers (points 1 et 2)

Stéphanie Malo, première conseillère juridique, Droit des affaires, Services juridiques (point 2)

François Messier, directeur général, Productions, Services français (point 5.5)

Jean Mongeau, directeur général et chef des revenus, Solutions Média (point 5.5)

Michael Mooney, directeur général, Finances et Administration nationales (point 2)

Shaun Poulter, directeur général, Affaires publiques, Stratégie et Affaires publiques (☞) (point 7)

Greg Stremlaw, directeur général, Sports, Services anglais (☞) (point 5.5)

François Vaillant, directeur général, Solutions d'infrastructure, Infrastructure et Services technologiques médias (point 2)

Benoit Villeneuve, directeur général, Finances et Administration, Services français (point 2)
consultant, Avison Young (point 2)

Ouverture de la séance

Le président du Conseil ouvre la séance à 13 h 15 le 22 novembre 2016.

1. Contrat de location au Centre canadien de radiodiffusion de Toronto

Marc Y. Lapierre résume la proposition de louer de l'espace additionnel à John & Front Pizza Ltd (anciennement Boston Pizza) et les éléments clés ayant motivé cette décision.

Les membres du Conseil demandent si la transaction proposée doit être approuvée par le Conseil du Trésor.

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'approuver le projet d'agrandissement des locaux occupés par Front & John Pizza Ltd au Centre canadien de radiodiffusion de Toronto.

2. Projet de la MRC

Hubert T. Lacroix indique que la proposition représente l'aboutissement de 15 années de démarches, marquées par trois tentatives de réinventer la Maison de Radio-Canada.

Steven Guiton explique pourquoi les documents ont été remis en retard aux membres du Conseil et ajoute que les noms des soumissionnaires ne paraissent nulle part dans ces documents afin d'éviter tout parti pris ou conflit d'intérêts potentiel. Il indique également que

les administrateurs pourront voir les illustrations et les maquettes après la présentation. Il passe ensuite en revue les éléments clés des solutions recommandées.

Les membres du Conseil veulent connaître le rapport entre le déficit d'entretien actuel de la MRC et les coûts d'occupation futurs, ainsi que

Vente du site

Steven Guiton donne un aperçu du processus d'évaluation et des résultats de l'évaluation en ce qui concerne la vente du site. Denis Desjardins, Marc Y. Lapierre et Stéphanie Malo passent en revue les résultats des analyses financière, technique et juridique, respectivement.

Steven Guiton résume les principales modalités financières de la proposition retenue.

Les administrateurs discutent des résultats de l'évaluation et demandent des précisions. Ils demandent également si les chiffres présentés sont définitifs, et ils s'informent de l'incidence d'éventuelles demandes visant à modifier la densité de construction du site, des risques potentiels associés aux approbations de la Ville, de la pondération attribuée aux

des conditions rattachées au financement,

Les membres du Conseil se réunissent à huis clos en présence de _____ pour discuter plus longuement de ce point.

Le président du Conseil demande d'inscrire au procès-verbal que, sur une proposition dûment appuyée durant le huis clos, **IL EST RÉSOLU**, en ce qui concerne la vente du site de la Maison de Radio-Canada et le bail à court terme :

1. d'approuver le contrat de vente avec le soumissionnaire gagnant, selon des conditions très similaires à celles décrites dans les documents fournis à la réunion;
2. d'approuver le bail à court terme avec le soumissionnaire gagnant, selon des conditions très similaires à celles décrites dans les documents fournis à la réunion;
3. de présenter une demande au Conseil du Trésor pour obtenir le décret requis;

4. d'approuver toutes les dépenses et ententes nécessaires à l'application de la présente résolution, y compris celles liées aux honoraires pour services de courtage;
5. d'autoriser le président-directeur général ou le vice-président principal, Infrastructure et Services technologiques médias, ainsi que la vice-présidente principale et chef de la direction financière, ou leurs délégués, à signer toutes les ententes nécessaires à l'application de la présente résolution.

Solution relative à l'immeuble

Steven Guiton fait un survol des résultats de l'évaluation en ce qui concerne la solution relative à l'immeuble. Emmanuelle Lamarre-Cliche donne un aperçu du processus d'évaluation technique et des résultats de l'évaluation. Elle présente également aux participants des illustrations des solutions proposées.

Les membres du Conseil demandent qui financera la construction de la nouvelle rue et posent des questions sur certains éléments des solutions relatives à l'immeuble proposées, sur l'accessibilité, sur les conséquences de l'emplacement des entrées et sur les réactions attendues du voisinage.

Stéphanie Malo résume le mandat et la composition du comité chargé de l'évaluation juridique,

Les membres du Conseil demandent comment l'acceptabilité du calendrier a été évaluée, qui sera responsable des coûts totaux pour la durée de vie de l'immeuble, et quelles sont les options de renouvellement.

Denis Desjardins présente le comité chargé de l'évaluation financière, les critères de cette évaluation et ses résultats.

Les administrateurs demandent des précisions

sur l'impact de la conception de l'immeuble sur les coûts énergétiques, sur la mesure dans laquelle les propositions respectent les normes d'efficacité énergétique, sur la manière dont l'évaluation foncière a été expliquée, sur la place qui sera accordée aux employés dans le stationnement, sur l'utilisation actuelle du stationnement des employés et les tarifs en vigueur, et sur les risques de voir la Ville modifier sa réglementation.

Steven Guiton, et Michael Mooney donnent un aperçu des

Les membres du Conseil posent des questions sur la possibilité de réduire ou de sous-louer l'espace excédentaire,

sur les tarifs en vigueur sur le marché locatif et

Michael Mooney explique le

François Vaillant fait un survol des besoins en matière d'équipement technique.

Les membres du Conseil demandent des précisions sur le pourcentage fixé pour le fonds de prévoyance, sur l'utilisation des crédits parlementaires pour les immobilisations et les activités opérationnelles, et sur les effets de la vente d'immobilisations sur le budget d'exploitation.

Steven Guiton passe en revue les éléments clés de la solution relative à l'immeuble, les principaux risques et les prochaines étapes.

Les administrateurs posent des questions sur les réactions attendues des médias, des groupes communautaires et des employés, sur la rigueur de la gestion des coûts, sur les risques pour la réputation et les communications, sur les détails de la conférence de presse prévue,

Les membres du Conseil félicitent tous les gestionnaires, employés et consultants pour leur excellent travail sur divers aspects de ce projet.

Les membres indépendants du Conseil se réunissent à huis clos pour discuter de cette question.

Les membres du Conseil examinent ensuite les modèles et les maquettes de la solution relative à l'immeuble proposée.

Le président du Conseil demande d'inscrire au procès-verbal que, sur une proposition dûment appuyée durant le huis clos, **IL EST RÉSOLU**, en ce qui concerne le bail à long terme proposé pour la nouvelle Maison de Radio-Canada ainsi que la vente d'une parcelle du terrain sur laquelle sera construite la nouvelle Maison de Radio-Canada :

1. d'approuver le bail à long terme avec le soumissionnaire gagnant, selon des conditions très similaires à celles décrites dans les documents fournis à la réunion;
2. d'approuver la vente d'un terrain d'environ 235 000 pi² (portion du lot 2872477) au soumissionnaire gagnant, selon des conditions très similaires à celles décrites dans les documents fournis à la réunion;
3. de présenter une demande au Conseil du Trésor pour obtenir le décret requis;
4. d'approuver toutes les dépenses et ententes nécessaires à l'application de la présente résolution, y compris celles liées aux travaux d'aménagement du locataire de l'immeuble et à l'opération cadastrale;
5. d'autoriser le président-directeur général ou le vice-président principal, Infrastructure et Services technologiques médias, ainsi que la vice-présidente principale et chef de la direction financière, ou leurs délégués, à signer toutes les ententes nécessaires à l'application de la présente résolution.

Soumissionnaires gagnants

Hubert T. Lacroix dévoile les soumissionnaires gagnants :

1. Pour la vente du site : le Groupe Mach;
2. Pour la solution relative à l'immeuble : le groupe Broccolini Construction Inc.

À 18 h 30, la réunion est ajournée jusqu'au 23 novembre, à 8 h 30.

7. Consultations du gouvernement sur le renforcement du contenu canadien

Le président du Conseil précise que ce point a été ajouté à l'ordre du jour parce que les membres du Conseil voulaient savoir comment

allaient être expliquées dans le mémoire de la Société.

Alex Johnston mentionne que le mémoire sera soumis Elle fournit ensuite un aperçu des séances d'information et des communications prévues pour le lancement du mémoire, ainsi que des messages clés.

Les membres du Conseil discutent de messages, de points de discussion et de calendriers précis. Ils s'informent aussi
des plans de contingence du site web qui
hébergera le mémoire,

3. Huis clos avec le président-directeur général

Le Conseil se réunit à huis clos, en présence de Sylvie Gadoury, pour discuter de divers sujets.

2. Projet de la MRC (suite)

Plans de communications

Guylaine Bergeron résume le plan de communications et les messages liés à l'annonce des soumissionnaires gagnants pour la vente du site de la MRC et la solution relative à l'immeuble.

Les membres du Conseil demandent quel architecte réalisera le nouvel immeuble, et si l'on prévoit de l'opposition au projet et comment celle-ci serait gérée. Ils posent également des questions sur l'information qui peut être divulguée, sur les enjeux locaux possibles, :

5. Rapport du Comité de vérification

Rob Jeffery fait état des questions abordées à la réunion du Comité de vérification du 22 novembre 2016.

5.1 Sommaire des résultats financiers et Rapport financier du 2^e trimestre 2016-2017

Rob Jeffery donne un aperçu des résultats financiers et de la position budgétaire, des tendances observées sur le marché de la publicité, des revenus publicitaires et d'abonnement, des résultats financiers découlant des Jeux Olympiques et des résultats financiers du Régime de retraite.

Les membres du Comité s'informent des questions financières qui préoccupent le plus la direction et des résultats financiers du Régime de retraite.

5.2 Rapport financier du 2^e trimestre 2016-2017

Sur la recommandation du Comité de vérification, **IL EST RÉSOLU** de publier le rapport financier de la Société pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016, après ajout de la décision du Conseil au sujet du projet de la MRC.

5.3 Nomination au Conseil de fiducie de la Caisse de retraite

Sur la recommandation du Comité de vérification, **IL EST RÉSOLU** de nommer Alain Pineau au Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2017.

Les membres du Conseil commentent la contribution de Paul Daffney au Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada.

5.4 Services français – Contrat de publicité

Sur la recommandation du Comité de vérification, **IL EST RÉSOLU** que le président-directeur général, de concert avec le vice-président principal, Services français, ou leur délégué respectif, soit autorisé à conclure et à signer un contrat avec PHD Montréal pour des services d'achats médias selon les modalités essentiellement similaires à celles présentées au Comité de vérification.

5.6 Autres questions

Rob Jeffery fournit un aperçu des rapports d'audit interne remis au Comité, notamment le rapport d'audit interne sur l'exécution et la gouvernance de la *Stratégie 2020*, le rapport sur l'examen de la phase de démarrage du projet de PRE et le rapport sur le projet de la MRC.

Judith Purves et Hubert T. Lacroix résument la réponse de la direction aux recommandations contenues dans le rapport d'audit interne sur l'exécution et la gouvernance de la *Stratégie 2020*.

Les membres du Conseil posent des questions sur le risque associé au processus relativement à une recommandation sur le fonctionnement de l'EHD contenue dans le rapport d'audit interne sur l'exécution et la gouvernance de la *Stratégie 2020*. Ils s'informent aussi du statut de la réorganisation d'ISTM et des risques liés à la cybersécurité.

5.5 Bilan des Jeux Olympiques de Rio 2016

Judith Purves donne un aperçu des raisons justifiant la réalisation d'un bilan et des revenus publicitaires générés par les Jeux de Sotchi et de Rio.

Jean Mongeau résume les résultats de l'étude quantitative de Navigator, de même que les trois thèmes définis dans le bilan et les plans d'action élaborés pour y travailler.

Les membres du Conseil demandent pourquoi les revenus publicitaires de NBC sont supérieurs et s'informent des partenaires potentiels et des plans visant à entretenir de meilleures relations avec eux, de la coordination entre le marketing des sports et l'équipe des ventes et de leur responsabilisation pour ce qui est des résultats, de différents modèles de rémunération pour l'équipe Solutions Média, des contenus numériques du CIO au Canada et de leur incidence sur nos revenus, des discussions menées avec le CIO à propos de la diminution des revenus du fait de la diffusion sur des plateformes numériques et des modalités du contrat qui nous lie, de l'impact de l'absence potentielle de joueurs de la LNH aux Jeux Olympiques, de ce qu'il en coûterait pour continuer à couvrir les Jeux Olympiques, des rencontres qui ont eu lieu avec d'anciens partenaires, de la stratégie adoptée pour les Jeux à venir et de la possibilité de tester notre offre sur des clients clés.

6. Rapport du Comité des ressources humaines et de la gouvernance

Ted Boyd revient sur les questions abordées à la réunion du Comité des ressources humaines et de la gouvernance qui a eu lieu le 22 novembre 2016.

6.4 Examen de la gouvernance

Ted Boyd résume la présentation de _____ au Comité et les discussions du Comité sur cette question.

On mentionne que, à la suite de la réduction du nombre d'administrateurs, ceux-ci participeront tous aux discussions du Comité sur cette question.

6.1 Stratégie de rémunération

Ted Boyd explique le contexte, les raisons et les éléments décisionnels clés de la stratégie de rémunération proposée.

Les membres du Conseil

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver les budgets de planification, le Régime de rémunération incitative à court terme, les avantages supplémentaires offerts aux dirigeants et les changements à la rémunération des cadres supérieurs tels qu'ils ont été présentés.

6.2 Mandat de négociation avec la Writers Guild of Canada (WGC)

Ted Boyd indique que le mandat de négociation sollicité est

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver le mandat de négociation avec la Writers Guild of Canada.

6.3 Mandat de négociation avec l'AR

Ted Boyd explique
membres de l'AR.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** que le mandat de négociation avec l'Association des réalisateurs (AR) approuvé par le Conseil d'administration le 20 août 2015 tel que présenté.

6.5 Planification de la relève de l'EHD

Hubert T. Lacroix et Monique Marcotte fournissent un aperçu du plan de relève de l'EHD et des prochaines étapes.

Les membres du Conseil posent des questions sur les plans de développement des futurs leaders.

4. Adoption de procès-verbaux

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'approuver les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration du 27 septembre, du 31 octobre et du 3 novembre 2016.

8. Questions diverses et huis clos (administrateurs indépendants)

Les administrateurs indépendants se réunissent à huis clos pour discuter de différentes questions.

9. Éléments d'information

- 9.1. Rapport semestriel de l'ombudsman des Services français
- 9.2. Rapport semestriel de l'ombudsman des Services anglais
- 9.3. Compte rendu sur l'analyse de l'environnement médiatique

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 10, le 23 novembre 2016.

Président du Conseil

Secrétaire